

Quelles sources de financement pour les structures de l'ESS ? Former aux financements solidaire.

Intervenant
Bruno LASNIER, coordinateur général du Mouvement pour
l'Economie Solidaire (MES), membre du bureau d'ESS France,
chambre française de l'ESS.



Problématique du financement

Les structures de l'économie sociale et solidaire développent des projets complexes aux modèles économiques hybridés, qui doivent prendre en compte les besoins bancaires et les possibilités de financement publics comme privés.

Néanmoins, les formes de partenariat public se transforment et se compliquent. Les relations avec les organismes bancaires sont souvent difficiles, marquées par l'incompréhension ou la méconnaissance. L'appréhension des outils de financement demeure modeste.

Alors que le financement solidaire peut se lire comme la possibilité de travailler avec des processus alternatifs, qui respectent l'utilité sociale, l'hybridation des ressources (marchandes, non monétaires, publiques) et l'ancrage local du projet, les acteurs doivent aujourd'hui penser à l'élaboration de nouveaux outils spécifiques en analysant leurs besoins d'accompagnement.

Les associations comme les autres structures de l'économie sociale et solidaire identifient ainsi les financements solidaires comme un levier. Elles ont toutefois besoin d'avoir des éléments de repères et d'analyse, des témoignages de situations ainsi que des outils et des méthodologies d'accompagnement pour mieux se saisir des nouveaux partenariats à mettre en œuvre.



Programme de le journée

• 10h-10h30 : Introduction à la formation, tour de table et attentes des participants

• 10h30-11h30 : Quels sont les enjeux du financement de l'ESS ?

• 11h30 – 12h : Quels apports du financement solidaire ?

• 12h – 13h : Quels outils pour quels besoins?

• 13h-14h : déjeuner

• 14h-16h30 : Repères sur les outils de financement et expériences de solidarité financière : quelles contraintes ? Quels leviers ?

• 16h30 -17h : Conclusions et perspectives



Modalités de la formation

Cette formation vise à apporter des éclairages théoriques et d'analyses.

Elle favorise les discussions collectives et les partages d'expériences pour identifier les besoins et réponses des acteurs et vise une implication des participants, une participation active pour un partage d'analyse et une construction collective des perspectives.

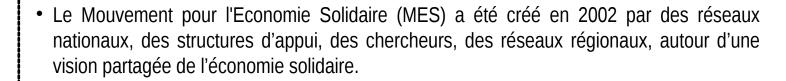
Un dossier documentaire sera proposé en appui.

→ Tour de table - une attente ?



Présentation du MES







Le MES se développe en proposant un espace d'échanges et de coopération transversal, innovant et décloisonné aux acteurs et groupements d'acteurs de l'économie solidaire.



Il s'appuie sur les valeurs de solidarité, de réciprocité, d'autonomie, de partage, d'égalité et d'équité. Il considère l'économie solidaire comme un levier pour une transformation sociale et une alternative à l'économie libérale.



• Le MES se compose d'une diversité de membres, regroupements régionaux, fédérations nationales, espaces de recherche et de ressources, initiatives solidaires et personnes physiques.

12 réseaux membres qui réunissent plusieurs milliers d'initiatives d'économie solidaire dans l'agriculture, l'insertion par l'activité économique, l'habitat, la culture... http://www.le-mes.org/-Presentation-des-adherents-.html



Présentation du MES















Missions:

- Promouvoir l'économie solidaire et les initiatives solidaires
- Développer le Mouvement et renforcer l'inter-connaissance entre les membres
- Faire entendre les attentes et besoins des acteurs de l'économie solidaire et accompagner la prise en compte de leur contribution au développement économique et à la construction de réponses aux enjeux de la société
- Développer des alliances et des coopérations : avec d'autres réseaux de l'ESS pour favoriser des démarches de coopération économique
- Accompagner le renforcement de l'économie solidaire et la structuration de l'ESS

Le Mes développe pour cela des relations partenariales avec différents réseaux (Cncres, Rtes, Collectif des Associations Citoyennes, Collectif de la Transition Citoyenne...) et s'implique dans des espaces de structuration (ESS France, CSESS....).

→ http://www.le-mes.org/



1. Quels sont les enjeux du financement des entreprises de l'ESS ?

Quelles ressources pour quels modèles socio-économiques hybridés ? Quels enjeux après la loi de reconnaissance de l'ESS ?

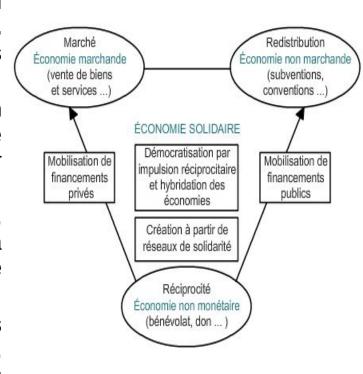


Un modèle volontairement hybridé et encastré ?

Chaire Economie Solidaire du Cnam Dirigée par Jean-Louis LAVILLE

http://chaireeconomiesolidaire.cnam.fr/ Réflexion autour du modèle d'hybridation qui met en tension trois principes économiques. Ceux-ci peuvent être compris comme des types d'interdépendance.

- •Marché : réification de l'échange, la distribution des biens et services et confiée à la régulation de l'offre et de la demande, autonomisation par rapport aux autres relations sociales
- •Redistribution : intérêt général et solidarité, redistribution non marchande organisée sous la tutelle de l'état social, autorité publique soumise au contrôle démocratique
- •Réciprocité égalitaire : don, contre-don rapports humains de la reconnaissance et du pouvoir, manifestation d'un lien social entre des personnes.



- → Des structures et des projets ni tout à fait publics, ni tout à fait privés, se mêlant du « faire », des affaires publiques et de la solidarité entre personnes.
- → Des financements et des ressources qui sont autant de liens « d'interdépendance »



Repères sur l'accès au financement des entreprises de l'ESS





Un contexte nécessitant la réflexion sur les financements des entreprises de l'ESS

- -Une loi ESS de juillet 2014 qui donne une définition du périmètre des structures de l'ESS et permet d'identifier un autre mode d'entreprendre aux spécificités socio-économiques
- -Une tension croissante d'isomorphisme issue d'une prégnance du principe de marché concurrentiel qui remet en question les activités du champ de l'ESS
- -Une transformation et une recomposition à l'œuvre des modes d'action publique (vers plus de concentration ?)
- -Une forte dynamique de création d'entreprises et d'activités dans le champ statutaire de l'ESS
- -Un souhait de passage à l'échelle marquée par une diversité de modèles proposés (enjeux de transition / diversité de taille / concentration)

Un écosystème de financement en cours de construction

- -Des pratiques expérimentées et éprouvées
- -Un système mixte de financement qui émerge
- -Institutions financières nombreuses et des outils de financements spécifiques
- -Relations établies au sein de l'écosystème entre spécialistes et généralistes
- -Un dialogue qui se structure entre les différentes parties prenantes



Repères sur l'accès au financement des entreprises de l'ESS

Les financements des entreprises de l'Economie sociale et solidaire Rapport de la commission présidée par F. Tiberghien

http://www.essfrance.org/sites/ess

france.org/files/ESS

FRANCE_rapport_fi nancement-v2.pdf



• Un rappel sur les TPE dans l'économie française (95% des entreprises qui emploient 22% des salariés). Un tiers des entreprises créées disparaissent après 3 ans, la moitié après 5 ans. Au-delà de 5 ans, 3,7% des TPE deviennent des PME. Préférence pour l'autofinancement.

- Des modèles de financement variés selon les familles de l'ESS et le secteur d'activité
- Des contraintes et des spécificités :
 - Entreprises non cotées (difficultés de financement sur le marché)
 - statuts de l'ESS : société de personnes, principe de lucrativité limitée, gouvernance partagée et non dépendante du capital.
 - Rentabilité financière limitée au profit d'une utilité collective et sociale affirmée (taux d'investissement plus important...)
 - Stratégie différenciée sur les arbitrages au vu du projet à vocation sociétale
- > Des failles dans l'offre de financement selon le stade de développement

Types de financement : (pré)amorçage ; création ou start-up ; croissance (capital-risque ou capital croissance) ; changement d'échelle (capital-développement) ; transmission (capital-transmission) et retournement (capital-retournement) ou rebond.

De façon transversale est aussi rappelé le besoin de financer l'innovation et l'accompagnement.

Il est aussi nécessaire de mieux combiner les différents outils de financement entre eux (manque d'études).



Repères sur l'accès au financement des entreprises de l'ESS

Les financements des entreprises de l'Economie sociale et solidaire

Rapport de la commission présidée par F. Tiberghien

http://www.essfrance.org/sites/ess

france.org/files/ESS

FRANCE_rapport_fi nancement-v2.pdf



Un système d'hybridation de ressources à consolider

- •Des financements locaux et régionaux à renforcer
- •Une accessibilité aux financements européens à améliorer
- •L'émergence de financements alternatifs : financement participatif,...
- •L'impact de la loi ESS (réseaux d'accompagnement, nouveaux fonds dédiés, instruments financiers (certificats paritaires et mutualistes, obligations et titres associatifs, fonds de développement coopératifs)
- → Toutefois des partenariats publics privés qui interrogent : fonds de dotation, social impact bond (SIB) ...
- → La nécessité d'un renouvellement des fondements d'une politique d'intérêt général incluant l'ESS.





Les differentes sources de financements d'une entreprises de l'ESS

Les guides de France Active

« Entreprises sociales et solidaires : les solutions de financement »

http://www.franceac tive.org/default.asp ?id=32 Panorama rapide des outils de financement et des outils financiers pour accompagner le développement de l'activité

- •Les sources d'auto financement : Ventes de produits et de services, financements participatifs, Cotisations, titre associatif, prêt d'apport associatif, apport en capital (societé), mécénat, dons, intérets.
- •Les sources de financements via les collectivités publiques : Subventions (de fonctionnement, d'actions...), appels d'offres, marchés publiques, appels à projet, délégation de service publique, transfert de charges, avantages fiscaux
- •Les sources de financement privées : Subventions de fondation privés, prêts organismes financiers, garantie, fonds d'impact social,
- •Les autres sources de financements : Mutualisation, contributions volontaires,



Propositions sur l'accès au financement

Article 17 : La loi relative à l'ESS prévoit que le CSESS, la Chambre française de l'ESS et les CRESS assurent un suivi de l'accès au financement des entreprises de l'ESS, en lien avec bpi France.

En 2016, mise en œuvre d'un groupe de travail rassemblant des représentants de ces trois organismes.

Le MES y participe pour ESS France.

Travail engagé sur les 97 propositions du rapport.

- Travailler en amont sur l'évolution des modèles économiques des différents secteurs de l'ESS, prendre en compte leurs spécificités, rendre lisible les logiques réciprocitaires (bénévolat...) pour les intégrer à un plan comptable spécifique, pérenniser le financement public des acteurs...
- Observer les financements des entreprises appartenant à l'ESS
- Développer une **culture de l'ingénierie financière** : des fonds propres et de l'endettement
- Organiser et **mieux financer l'accompagnement** et l'ingénierie de projet et mieux communiquer sur les outils de financement accessibles, renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'évaluation.
- Mieux **prendre en compte les mutations** en cours : projets d'utilité sociale, appui aux coopérations...
- Mieux **financer l'innovation**, sociale surtout. financement de l'investissement immatériel, de l'expérimentation, financement de la recherche & développement (pb des innovations récupérés par le secteur capitalistique, propriété par brevet...)
- Améliorer les dispositifs de garantie et de contre-garantie, de relais de trésorerie...
- Mieux coordonner et structurer les financeurs en région
- Etendre les dispositifs de droits communs
- Augmenter les fonds en faveur des entreprises de l'ESS
- Conforter les imbrications entre familles et systèmes

→ Des espaces de coconstruction nécessaires



Finansol est une association de promotion de la finance solidaire qui rassemble 75 membres. www.finansol.org



www.finansol.org/la-f inance-solidaire-en-2 -minutes/

2. La finance solidaire : comment ça marche ?



2. La finance solidaire

Finansol est une association de promotion de la finance solidaire qui rassemble 75 membres. www.finansol.org



www.finansol.org/la-finance-solidaire-en-2-minutes/

A quoi ça sert ? Une double fonction :

•Pour les projets :

•Répondre aux besoins de financements des projets solidaires non satisfaits par le marché, avec des banques classiques parfois frileuses sur leur financement.

•Pour les épargnants :

•Offrir une alternative aux épargnants qui souhaitent placer leur argent autrement, non plus en vertu de principes financiers uniquement, mais en fonction de critères éthiques et solidaires et qui souhaitent une transparence dans le placement de leur argent.



Quels en sont les acteurs?















- Porteur de projet : Individu ou un groupement d'individus voulant créer une association ou une entreprise: insertion, solidarité N/S, environnement, commerce équitable, logement social...
- Acteurs financiers: Acteurs financiers solidaires (Garrigue/CIGALES/Nef/Autonomie et Solidarité), Agences et Etablissements bancaires (Crédit Coopératif, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel...), Etablissements gestionnaires de l'épargne salariale solidaire (Ag2R La mondiale, Amundi Groupe,...)
- **Epargnant solidaire**: Individu souscrivant à un produit d'épargne solidaire.



Eclairage sur la Finance solidaire















La finance solidaire consiste en une gestion collective de l'épargne au service d'un projet durable collectif à moyen terme, donc d'une certaine utilité sociale au sens de « faire bien », en remettant l'économie au service de la société et des territoires qu'elle construit.

P. Glemain, L'économie des finances solidaires : de l'épargne solidaire au microcrédit social - 2010

Elle est le soutien de projets à forte utilité sociale, environnementale et/ou culturelle par des personnes physiques ou morales via des produits d'épargne.

Elle émerge dans un contexte de réflexion sur la financiarisation de l'économie et d'émergence de finances alternatives (monnaies locales...)

Elle traduit une réflexion sur les questions :

- •de choix d'affectation responsable de l'épargne
- •d'accès à l'argent dans un contexte d'exclusion socio économique

Elle se construit sur des pratiques d'acteurs nombreuses et diverses qui font émerger des alternatives au financement.

Banques coopératives, micro-crédit, crédit et garantie, fonds de dotation, capital risque éthique, finance citoyenne, finance participative, ressources démonétarisées...

Les financeurs solidaires sont des intermédiaires qui investissent dans des activités ayant une utilité sociale et/ou environnementale, et assurent l'accompagnement des projets qu'ils soutiennent. Principalement tributaires de l'épargne solidaire, les financeurs solidaires soutiennent des projets très variés (création ou développement d'entreprises, logement...).



Eclairage sur la Finance solidaire

Finansol est une association de promotion de la finance solidaire qui rassemble 75 membres.
www.finansol.org



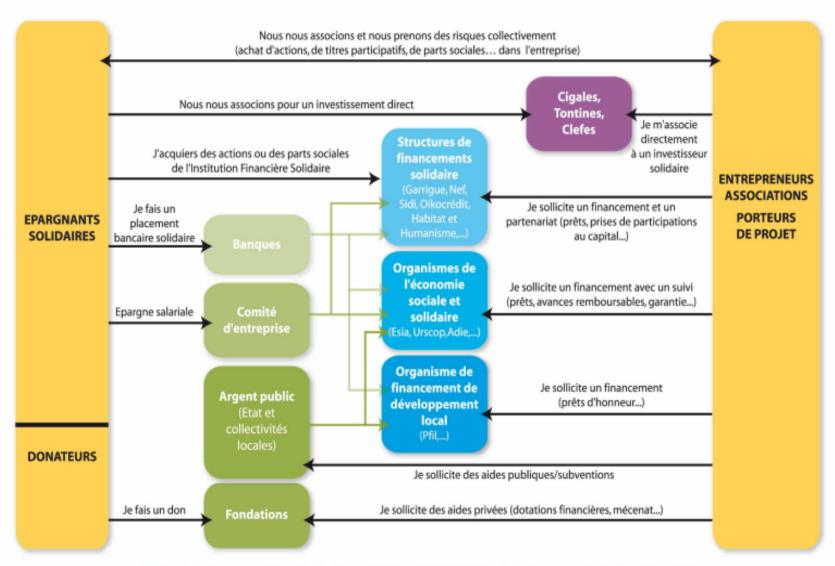
www.finansol.org/lafinance-solidaire-en-2-minutes/ **Les ressources** collectées proviennent des différents placements solidaires. Les épargnants peuvent souscrire ces produits d'épargne

- ➤ via leur banque ou mutuelle d'assurance (épargne bancaire solidaire),
- ➤ via leur entreprise (épargne salariale solidaire)
- ➤ou directement en optant pour l'un des placements proposés par les entreprises solidaires (épargne collectée par les entreprises solidaires)
- ➤ Ou en créant eux meme leur outils de financement solidaires ex CIGALES Il existe deux types de produits solidaires :
- •L'épargne de partage : l'épargnant cède tout ou partie de la rémunération de son épargne à un organisme menant des activités d'intérêt général et habilité à recevoir des dons.
- •L'investissement solidaire : l'épargnant investit une partie de son épargne en acquérant des parts de capital d'entreprises solidaires.

Pour assurer la lisibilité et donner confiance aux épargnants, l'association FINANSOL, dont la mission est de promouvoir l'épargne solidaire et soutenir le développement des structures qui portent cette épargne, a créé un label, le label FINANSOL, en 1997. Il repose sur des critères de solidarité et des critères de transparence et d'information.

Fin 2016, ce sont 36 placements d'épargne de partage qui étaient détenteurs du label Finansol et 110 dont le mécanisme de solidarité est le financement solidaire.

LA RELATION ENTRE L'EPARGNANT SOLIDAIRE ET LE PORTEUR DE PROJET





Les mécanismes de la Finance solidaire

En 2016, le CA est composé de Frédéric Tiberghien, président / Denis Dementhon, trésorier / Thibault Couturier, Laurence Moret et Patrick Savadoux, viceprésidents / Gaël Marteau, secrétaire / ADIE / Autonomie et Solidarité / CIGALES / Comptoir de l'Innovation / France Active / Entreprendre pour Humaniser la Dépendance / Garrigue / Habitat et Humanisme / Habitats Solidaires / La Nef / Oikocredit / Phitrust Partenaires / SIDI / Amundi / BNP Paribas / BPCE / Crédit Coopératif / Crédit Mutuel / Crédit Municipal de Paris / MAIF / Mandarine Gestion / Natixis Interépargne / Initiative France / CCFD-Terre Solidaire / 1001PACT.

/ 1001PAC

Au 31/12/2016, ce sont plus de **2 millions** de produits d'épargne solidaire qui ont été souscrits, principalement par des particuliers, et sur lesquels **9,76 Mds€** ont été placés. 63,5% de ce stock est issu de l'épargne salariale solidaire, 31,3% de l'épargne bancaire solidaire et 5,2% des placements proposés par les entreprises solidaires.

Les emplois sont répartis selon les deux mécanismes de solidarité :

- •le financement solidaire L'encours de financement solidaire s'élevait au 31 décembre 2016 à 1,47 Md€ (- 1,43% par rapport à fin 2015).
- •et **le partage** (versement de tout ou partie de la performance des placements sous forme de dons aux associations partenaires). En 2016, un peu plus de 5 M€ de dons ont été versés à 113 associations bénéficiaires par l'intermédiaire des différents mécanismes de partage mis en place.

L'encours du financement solidaire est ventilé en différentes catégories :

- •le financement d'entreprises à forte utilité sociale,
- •les investissements des foncières solidaires,
- •les financements solidaires orientés vers les PED,
- •les prêts sociaux
- •les prêts environnementaux à des particuliers.

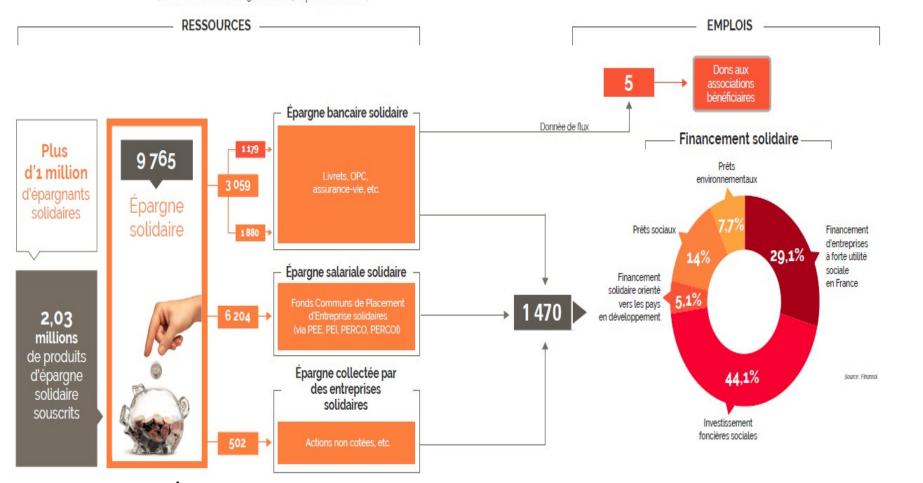


Chiffres 2016 de la Finance solidaire par Finansol

Rapport de Finansol sur les chiffres 2016 www.finansol.org

LES RELATIONS DE LA FINANCE SOLIDAIRE

(Données de stock au 31/12/2016, exprimées en M€)





Finansol, les chiffres 2016 de la Finance solidaire

Répartition du flux de financement solidaire 2016 par type d'utilité sociale

Utilité sociale	Part du financement solidaire 2016 43.5%		
Lutte contre l'exclusion / insertion			
Prēts sociaux particuliers	21,2%		
Logement très social	13.7%		
Insertion professionnelle de publics en difficulté (IAE, EA, etc.)	3.3%		
Création d'entreprise par un chômeur ou bénéficiaire de minima sociaux	2,2%		
Prêts particuliers pour accès emploi	1,6%		
Tourisme social	0,8%		
Formation	0,6%		
Accompagnement à la création	0,1%		
Activités écologiques	15.5%		
Energies renouvelables (production, promotion, développement)	7,8%		
Filière bio et circuits courts	5.8%		
Ecoconstruction	0.4%		
Recyclage / gestion / valorisation des déchets	0,4%		
Autres activités écologiques	1,1%		
Action sanitaire et sociale (dépendance, personnes âgées, SAP, etc.)	15,1%		
Solidarité internationale	12,9%		
Microfinance	8,1%		
Organisation producteurs agricoles	2,2%		
Autres	2,6%		
Autres (culture, lien social, éducation populaire, etc.)	10,7%		
NC	2,3%		
TOTAL	100%		



Quelques questionnements pour la finance solidaire ?

- Comment sortir de la faible prise en compte des dimensions du capital de proximité / logique citoyenne ?
- Comment augmenter le nombre/le volume d'acteurs financiers solidaires sans perdre la dimension essentielle d'accompagnement ?
- Comment mieux prendre en compte les besoins de structures en difficulté aujourd'hui ?
- Quelle articulation avec les logiques de finances alternatives (monnaies locales, système d'échange non monétaires...) ? Avec les logiques de finances publiques ?
- Quelle amélioration face à la déperdition de l'épargne solidaire collectée aux dépens de l'investissement solidaire et notamment quelles suites au livret de développement durable et solidaire ?
- Va-t-on vers un marché de l'épargne solidaire (social business) ou la mise en œuvre de services publics/d'intérêt général financiers ?



Les guides de France Active

« Entreprises sociales et solidaires : les solutions de financement » http://www.franceac tive.org/default.as p?id=32

3. Des ressources pour quels besoins?



Des ressources pour quels besoins?

Les guides de France Active

« Entreprises sociales et solidaires : les solutions de financement » http://www.franceac tive.org/default.as p?id=32 Les ressources, qu'elles soient monétaires ou non, se constituent pour répondre à un besoin. Il est essentiel de bien le comprendre.

Les besoins :

- -Les investissements
- -Les charges
- -Le besoin en fonds de roulement
- -Les pertes

Ces besoins vont varier selon le parcours et la vie de la structure : amorçage du projet, création de la structure, consolidation des activités, développement d'une pluri-activité, changement d'échelle, transmission... Ils peuvent par exemple s'exprimer lors d'un projet spécifique : innovation, projet de coopération, besoin immobilier...

Les ressources devront être adaptées en fonction des besoins :

- -Ressources de fonctionnement : chiffres d'affaires, subventions, aides à l'emploi, cotisations, bénévolat...
- -Apports en fonds propres : apport associatif, titres associatifs, participation au capital, compte courant d'associés, obligations...
- -Subventions d'investissement
- -Dons: monétaire ou nature
- -Prêts : crédits moyen et long terme, crédits court terme
- -Garanties
- -Financement participatif, financement locatif

→ Il est important de bien connaitre l'écosystème financier



Quels outils pour quels besoins?

besoin	ressources	outils		
Besoin trésorerie : financer l'activite	Cotisation	Hello asso		
	dons	crowfunding,rescrit fiscal		
	prêt d'apport associatif	cigales, associations		
	Dailly	Banques nantissement de créances		
	Convention de découvert	Banques		
	Pret en fonds de roulemen <mark>tBanques</mark>			
	mécénat	Entreprise fiscalisé (rescrit)		
	interets	epargne solidaire, placement ethiques		
	subventions	etat,collectivité locales, fonds européens,fondations		
	Marches publiques	appels d'offres,		
	Transfert de charges,	contrat aidé, crédit d'impot		
besoin fonds propres financer le moyen et long terme	apport en capital	titre associatif,actions, contrat d'apport associatif		
	prêt organisme financiers	SIFA, FCP IE, NEF, Pret Bancaire, BPI		
	garantie	sociétés financières spécialisées (type SOGAMA ou France Active),		
		caution d'une association ou d'une collectivité locale		
	subvention investissemen	tcollectivités, fondations		
besoin investissement	Credit d'investissement	Banques		
immobilisations materiel	Credit bail	sociétés de crédit bail		
innovation sociale	Fonds d'impact social	Fondation Caritas France		



Les enjeux de la solidarité financière et l'accompagnement des structures









Quel accompagnement des structures de L'ess ? L'apport des réseaux d'accompagnement locaux :

- → France Active
- → Les Cigales
- → La Nef
- Les Caisse solidaires , IES
- Initiative France : parrainage et micro credit

Échanges collectifs sur les analyses et préconisations ainsi que sur les bsesoins d'outillage, d'accompagnement et de formation pour l'économie solidaire



Les Financements des structures de l'ESS

Le financement participatif : Crowfounding

Mode de financement	Entité de l'emprunteur	Nature du projet	Contribution moyenne	Financement moyen	Rémunération contributeur	Plateforme
Don Particulier, Entreprise ou Association		Solidaire	45€	1 000 € á	Cartinaniti	Arizuka Babeldoor Micro Don Mailforgood
	Création artistique ou solidaire	45 €	10.000 €	Contrepartie non financière	KissKissBank- Bank Ulule Indiegogo Octopousse	
Prêt	Entreprise ou Association	Solidaire	4 000 €	300 000 €	Intérêt annuel et : 18% déduit sur IR ou 50% sur ISF	SPEAR Prétdechezmoi HelloMerci
Investissement	Entreprise	Entrepreneur	8 000 €	300 000 €	Plus-value éventuelle et réduction d'impôt	Wiseed Anaxago Finance Utile

Merci pour votre attention

Contacts

Bruno LASNIER contact@le-mes.org

www.le-mes.org

